



Forum: Trucs en vrac

Topic: Le projet de loi SREN

Subject: Re: Le projet de loi SREN

Publié par: onesime75

Contribution le : 12/09/2023 18:35:54

Pas grave ! Il n'y aura qu'un seul site : celui du gouvernement. C'est fou le temps qu'on va gagner quand il n'y aura plus qu'un site, qu'une chaîne de télévision (comme avant 1963) et qu'une station de radio.

Pour se connecter à Internet, adieu la fibre : une connexion basique (on ressortira le vieux MODEM 56K qui suffira). On fera dès lors des économies. On va vivre une époque formidable !

Notre "Sylvie" pourra se reposer puisque son site sera considéré comme pernicieux. Elle prendra peut-être 15 ans de prison pour avoir proposé TOR comme navigateur.

C'est la vie !